

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel

Mardi, le 12 novembre 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 12 novembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beaudet, André Désilets.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Situation financière de la municipalité au 12 novembre 2013.

Monsieur Denis Lampron, maire, fait état de la situation financière de la municipalité. Le rapport sera distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité.

Démission d'un membre du conseil municipal.

Monsieur Simon Garneau avise la municipalité qu'il ne pourra pas combler le poste de conseiller municipal. Les politiques internes de la firme avec laquelle il exerce sa fonction n'est pas autorisée.

La directrice générale avise les membres qu'il y aura scrutin le 23 février 2014 début de mise en candidature 10 janvier 2014.

2013-11-138

Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2013 et le suivi.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 1^{er} octobre 2013, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-139

Adoption des comptes.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 74 383.02\$, dont 6 606.66\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2013-11-140

Autorisation de signer les chèques et effets bancaires.

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les représentants de la municipalité de Saint-Samuel Denis Lampron, maire, Suzie Constant, directrice générale et/ou Grégoire Bergeron, conseiller, soient autorisés à signer les chèques et autres documents de la caisse pour le compte portant le folio 626030 que nous détenons à la caisse Desjardins des Bois-Francis.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-141

ADOPTION - TARIFICATION RELIÉE À L'ENTRETIEN D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT VISÉ AUX ARTICLES 11.1, 16.1, 87.7 OU 87.13 DU RÈGLEMENT Q-2, r.22

Il est proposé par Grégoire Bergeron, appuyé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement portant le numéro suivant :

2013-265 « Règlement de tarification reliée à l'entretien d'un système de traitement visé aux articles 11.1, 16.1, 87.7 ou 87.13 du règlement q-2, r.22 » (voir livre de règlement)

2013-11-142

Séance extraordinaire – adoption taux de taxes 2014 et budget 2014.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose que la séance extraordinaire pour l'adoption du taux de taxation et le budget 2014 soit le 10 décembre à 10h00. Les avis publics seront affichés aux endroits désignés par le conseil.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-143

Avis de motion – taux de taxation 2014.

Avis de motion est donné par Nancy Bergeron, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le règlement édictant les différents taux de taxes pour l'année 2014.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-144

Avis de motion – prévision budgétaire 2014.

Avis de motion est donné par Manon Beaudet que sera adopté à une séance ultérieure les prévisions budgétaires 2014.

Et sera soumis pour adoption. Une copie des projets de règlements a été remise à tous les élus dans le délai prescrit. Demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil. .

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-11-145

Substituts du maire lors des séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers de désigner M Grégoire Bergeron, conseiller, à titre de substitut du maire lors des séances du Conseil de la MRC d'Athabaska.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-11-146

DEMANDE D'APPUI AUPRES DE LA C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT une demande de M. André Désilets pour une aliénation et un lotissement du lot 137-P du cadastre de la Paroisse de Sainte-Eulalie ;

CONSIDÉRANT que l'aliénation servirait à agrandir le voisin, terrain de M. Jean-Pierre Soucy et de Mme Nathalie Coutu du lot 137-P du cadastre de la Paroisse de Sainte-Eulalie ;

CONSIDÉRANT que le lotissement servirait à préserver une superficie additionnelle du terrain de droits acquis du demandeur sur le lot 137-1 et séparément du reste de sa terre sur le lot 137-P du cadastre de la Paroisse de Sainte-Eulalie;

CONSIDÉRANT que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants restera bien conservé;

CONSIDÉRANT que les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture sont irréalisables puisque le secteur est non propice à l'agriculture ;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que

sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ne seront aucunement dérangées puisque l'agriculture n'y est pas pratiquée;

CONSIDÉRANT que les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale continueront d'être préservés;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture pour cette demande;

CONSIDÉRANT que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles restent la même ;

CONSIDÉRANT l'effet positif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région ;

CONSIDÉRANT la superficie actuelle de la terre agricole déjà insuffisante pour y pratiquer une agriculture productive et le locataire de cette terre n'est pas intéressé aux parties visées ;

CONSIDÉRANT que cette demande augmenterait les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Grégoire Bergeron, appuyé par Nancy Bergeron et unanimement résolu d'appuyer la demande de M. André Désilets tel que décrit ci-haut auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec « C.P.T.A.Q. » et d'y faire droits.

2013-11-147

MODIFICATION REGLEMENT D'URBANISME SI LA DEMANDE D'EXCLUSION EST ACCEPTEE.

CONSIDÉRANT une demande d'autorisation en cours auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'exclusion des lots 116-P, 117-P et 119-P ainsi qu'une partie du lot 118-P du rang 3 du cadastre du Canton de Horton aux limites du périmètre urbanisation ;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande de se doter d'espaces à des fins résidentielles.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Grégoire Bergeron, appuyé par Manon Beaudet et résolu que la municipalité de Saint-Samuel avise la Commission de protection du territoire agricole du Québec que, le cas échéant, elle entreprendra les procédures prévues dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour modifier les règlements d'urbanisme pour donner suite à l'exclusion.

Léo Gauthier arrive à 20h00

2013-11-148

O.M.H. – réfection de la toiture et d'une partie du parement.

Il est proposé par Manon Beaudet d'approuver les travaux de réfection de la toiture, d'une partie du parement et les honoraires professionnels pour l'OMH de Saint-Samuel.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-149

Déneigement.

Le conseiller Léo Gauthier propose d'accepter la soumission de Cédric Hartmann pour le déneigement du secteur Thibodeau à 900\$ et 4 Soleils au village à 900\$ taxes en sus.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-150

Immeuble au 400, rang 15.

La conseillère Manon Beaudet propose de poursuivre les procédures légales pour rendre conforme l'immeuble au 400, rang 15, Saint-Samuel.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-11-151

Carte de crédit affaires pour le maire.

Sur proposition de Grégoire Bergeron dûment faite et appuyée par Manon Beaudet, il est résolu ce qui suit :

Que M Denis Lampron est autorisé à présenter à **SERVICES DE CARTES DESJARDINS**, une demande de carte de crédit commerciale « Affaires » au nom de la Municipalité de Saint-Samuel.

Que le dit représentant et la directrice générale soient autorisés à signer au nom de la Municipalité tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

Je soussignée Suzie Constant certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel le 12 novembre 2013, et qu'elle est toujours en vigueur.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires.

Denis Lampron, maire, les conseillères Nancy Bergeron, Manon Beaudet, les conseillers Grégoire Bergeron, Léo Gauthier et André Désilets déposent chacun leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Période de questions.

Diverses questions ont été discutées.

Affaires nouvelles.

Rien n'a ajouté.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 30. La séance est close.

Denis Lampron,

Maire

Suzie Constant,

Secrétaire de la séance